

Rapport Moral

Assemblée générale ordinaire

Mardi 24 juin 2025

Comme habituellement, il me revient l'honneur en tant que Président de la mission locale de vous accueillir pour notre assemblée générale annuelle dans cette salle polyvalente du Centre Nelson Mandela; je tiens à remercier la Maison de quartier municipale, et notamment son Directeur, qui nous met à disposition gracieusement cette salle.

Merci à vous toutes et tous, représentants de nos financeurs, des collectivités territoriales, du monde économique, des partenaires, avec qui nous travaillons au quotidien, salariés, parrains-marraines bénévoles et membres de notre Gouvernance de votre présence en nombre ce soir, témoignage sans nul doute de votre intérêt pour notre association.

Pour commencer cette séquence, mon traditionnel rapport moral composé de 4 sujets principaux sur lesquels je souhaite revenir auprès de vous sur des événements particuliers qui ont marqué l'année 2024 et le début de cette année 2025.

1 / Mise en place de la loi pour le plein emploi

L'an dernier, à la même époque et dans les mêmes circonstances, je vous indiquais que la Loi pour le plein emploi, actée en fin d'année 2023, commençait à se déployer sur nos différents territoires. Ce nouveau cadre réglementaire avait pour objectif d'atteindre le plein emploi à moyen terme, en favorisant l'autonomie et l'émancipation de tous par le travail. Elle visait également à apporter un accompagnement plus renforcé et une réponse plus adaptée aux demandeurs d'emploi à travers la coordination des acteurs du service public de l'emploi. Elle conférait un rôle prépondérant à France travail dans la mise en place de ce nouveau cadre.

2024 est passé sans que n'apparaissent significativement de grands changements à part la modification du nom de feu Pole emploi, devenu France travail au 1^{er} janvier 2024.

Une comitologie spécifique déclinée à chaque échelle territoriale s'est peu à peu mise en place ; un comité national et un comité régional pour l'emploi au printemps 2024, un comité départemental en mai 2025, des comités locaux pour l'emploi en ce début d'année 2025.

Notre mission locale, comme toutes les autres missions locales, est associée à ces différentes instances départementale et locales, réunissant les services de l'Etat, les collectivités territoriales, France travail, Cap emploi et mission locale. Des feuilles de route annuelle ont été travaillées en commun entre les différents acteurs et se déclinent peu à peu sur les différents territoires.

Sur le CLPE de Besançon par exemple, une fiche action porte plus spécifiquement sur la création d'une Task Force entreprises sur les Communautés de communes de Doubs Baumoises, Loue Lison et Val Marnaysien. L'objectif partagé est de créer les conditions de la coordination des acteurs de la relation entreprise au niveau local afin d'aider les employeurs à recruter rapidement et durablement. La mobilisation des intercommunalités concernées sur ces sujets est essentielle.

Les plans d'actions arrêtés prévoient notamment de planifier des événements communs sur tous les territoires (forum ou salon emploi, mise en relation employeur / candidat) et de développer la prospection entreprise avec une offre de service partagée, chaque partenaire se mobilisant suivant les moyens qu'il peut affecter à cette démarche.

2024 est passé sans que n'apparaissent significativement de grands changements disais-je il y a quelques minutes.

2025 est marqué par contre par de plus grands changements qui ont bouleversé le quotidien des jeunes accompagnés et des salariés en charge de leur accompagnement.

Je veux parler ici de l'inscription obligatoire à France travail depuis le 1er janvier 2025 pour tous les jeunes en PACEA ou en CEJ (créant en ricochet l'impossibilité pour certains jeunes de bénéficier du PACEA ou du CEJ car ne pouvant satisfaire aux obligations administratives d'inscription à France travail). Je peux citer également la mise en place du questionnaire d'orientation que chaque demandeur d'emploi doit renseigner dorénavant au moment de son inscription le renvoyant par la suite sur un opérateur unique (l'algorithme que nous avons craint au moment des discussions préalables, disparus lors de la promulgation de la loi, est réapparu sous la forme de ce script d'orientation). Heureusement dans les missions locales, nous avons gardé le droit d'accompagner le jeune dans la passation de ce questionnaire, et pouvons y compris aller contre la préconisation formulée à l'issue si nous pensons que l'orientation proposée n'est pas la bonne. Je peux également évoquer la mise en place de l'outil commun de diagnostic (en vigueur depuis hier) entre les 3 opérateurs du réseau pour l'emploi ou un décret récent introduisant un cadre harmonisé de sanctions pour les demandeurs d'emploi en cas de non-respect de leurs engagements. D'autres évolutions, d'autres cadres communs sont encore à venir et notamment un système d'information partagé entre les 3 opérateurs qui devrait voir le jour à horizon 2026/2027.

Il est encore trop tôt pour tirer un premier bilan du cadre apporté par la Loi pour le plein emploi. Assurément, la charge administrative et de reporting pour les conseillers en insertion sociale et professionnelle s'est encore accrue au détriment du temps consacré à l'accompagnement des jeunes. L'objectif de simplification que nous appelons tous de nos vœux ne sera certainement pas au rendez-vous, et nous passons tous des temps démultipliés en réunion, comité technique, comité de pilotage pas toujours très productifs.

Et le demandeur d'emploi, s'y retrouve-t-il aujourd'hui plus qu'hier ; pour certains peut-être, pour d'autres, plus en difficulté avec la dématérialisation et l'autonomie, certainement pas !

Pour conclure sur une note positive à ce sujet, cette réforme a ou aura sans conteste permis de rapprocher les professionnels des différentes institutions du réseau pour l'emploi, en leur proposant des obligations et outils communs. Sur Besançon, nous travaillons en bonne intelligence avec les 3 agences locales pour l'emploi, leurs directrices (que je remercie de leur présence à notre AG) et leurs collaborateurs et n'hésitons pas, à chaque fois que nécessaire, à décrocher notre téléphone pour échanger sur telle ou telle situation ou pour tenter de solutionner une difficulté.

Gageons par ailleurs que ces changements permettent à terme de mieux accompagner les demandeurs d'emploi, dans une logique d'accompagnement global.

2 / Labellisation et projet associatif

Le 05 décembre dernier, le Conseil d'administration de notre association a validé à l'unanimité notre nouveau projet associatif de structure pour la période 2025 /2028.

Fruit d'une démarche longue engagée début 2023, cette dernière s'était fixée pour objectif d'imaginer notre mission locale en 2025 et dans les années futures. Ce travail s'est réalisé à 360 degrés et a associé étroitement les salariés à chacune des étapes sur ces deux années, et la Gouvernance dans la phase de validation en novembre et décembre 2024.

Vous trouverez dans la pochette que nous vous avons remis à l'entrée un exemplaire de notre projet associatif de structure. Ce dernier pose un cadre de référence commun et actualisé et identifie 4 orientations stratégiques – Renforcer le pilotage stratégique de l'association – Aider les jeunes à s'épanouir et à trouver leur place – Parfaire notre communication et moderniser nos pratiques numériques – Dynamiser nos relations avec les employeurs, ces 4 orientations se déclinant en 13 axes opérationnels.

Ce plan d'actions sera suivi annuellement et fera l'objet de communication en direction de nos financeurs, partenaires, des salariés et bénévoles de l'association.

En parallèle à cette démarche d'actualisation de notre projet associatif, nous avons décidé en juin 2024 de nous engager dans le processus de labellisation du réseau national des missions locales. L'audit de labellisation s'est déroulé pour nous juste avant les vacances de Noël 2024 et nous avons accueilli les deux auditeurs (un de l'AFNOR, un du réseau national MiLo) pendant 1 jour ½ sur nos locaux bisontins. L'audit fut pour nous un moment intense, engagé, et parfois déstabilisant mais intéressant également de par les échanges et les pistes d'amélioration évoquées par les deux auditeurs.

Préalablement à cet audit, une petite douzaine de salariés a retroussé ses manches pendant plusieurs mois pour préparer cette évaluation ; un grand merci à eux. Petite mention spéciale à Marjorie, collègue recrutée de manière ponctuelle, durant 4 mois, sur la coordination de la démarche engagée autour de la labellisation et qui, par son enthousiasme et sa rigueur, nous aura permis de préparer avec succès cet examen.

La labellisation pour les MiLos, c'est un processus exigeant qui permet d'évaluer, preuves à l'appui, à travers 5 thématiques principales et 35 critères objectifs la capacité de notre association à

- Mettre en œuvre un accompagnement global et personnalisé pour les jeunes de 16 à 25 ans présents sur le bassin d'emploi ;
- Agir en synergie avec les partenaires de notre territoire ;
- Contribuer aux politiques publiques locales en matière d'orientation, d'insertion, d'emploi et de jeunesse en intégrant différents enjeux.

A l'issue de ce grand oral, nous avons reçu un avis circonstancié de la part des 2 auditeurs. Je me permets ce soir de vous synthétiser leurs conclusions.

« L'équipe MiLo est particulièrement investie et à l'écoute, démontrant une réelle volonté de répondre aux attentes des jeunes et des partenaires. La Mission Locale affiche une maîtrise notable dans ses actions "hors les murs", témoignant de son engagement à aller vers les jeunes les plus éloignés. Son positionnement est renforcé par des dispositifs variés, adaptés aux besoins de son territoire et articulés autour d'une gouvernance structurée et impliquée.

Les outils de gestion comptable et financière, ainsi que le Plan d'Amélioration Continue, apportent une organisation solide et une vision prospective. Les valeurs d'inclusion et d'équité sont bien intégrées dans les pratiques quotidiennes, avec des actions concrètes en faveur de la lutte contre les discriminations et de l'accompagnement des jeunes en situation de précarité.

Cependant, des axes d'amélioration ont été identifiés, notamment dans la formalisation de certaines procédures internes, l'élargissement de la stratégie d'immersion en entreprise, et l'alignement du plan de développement des compétences avec les orientations stratégiques. Ces ajustements permettront de consolider les acquis et de renforcer l'impact des actions menées. »

Ce processus a ainsi permis de mettre en lumière les forces de notre structure, la rigueur du travail accompli et les perspectives d'amélioration pour répondre au mieux au besoin des jeunes et des employeurs.

Je suis fier en tant que Président que notre mission locale ait obtenu ce label et de compter parmi les premières structures labellisées du réseau des MILOS BFC. Ce label est un gage de qualité ; c'est une reconnaissance de notre travail au quotidien et de la place importante que notre association occupe dans les politiques publiques locales.

Je souhaite sincèrement remercier l'ensemble de l'équipe pour son implication dans l'actualisation de notre projet associatif de structure et pour l'obtention du label national.

3 / Contexte financier

« Le quoi qu'il en coute serait bel et bien terminé »

Ce titre à la une du journal « Le monde » au printemps 2023 était prémonitoire. Nous n'y avons pas peut-être pas accordé suffisamment d'attention.

Durant les années Covid, mais également à partir de 2022 avec l'arrivée du Contrat d'engagement jeune et ses financements dédiés, l'Etat en contrepartie des engagements demandés aux missions locales, leur a offert un cadre financier adapté et généreux pour répondre aux enjeux.

Malheureusement, cette tendance semble s'être inversée depuis 2024, avec plusieurs réductions ou coupes budgétaires sur les financements en direction des missions locales, et notamment la nôtre.

Pour illustrer mon propos, ces éléments seront repris par notre trésorier et notre expert-comptable lors de la présentation des comptes à venir, l'Etat a réduit ses financements à notre mission locale en 2024 d'un peu plus de 90 000 €, tous financements confondus. Je vous rappelle que l'Etat n'est pas le seul financeur des missions locales et que nous bénéficions chaque année de financements des autres collectivités territoriales et de partenaires ; mais l'Etat est et reste néanmoins notre premier financeur et donneur d'ordre. Dans le même temps, nous avons augmenté notre masse salariale d'un peu plus de 200 000 € afin de répondre aux demandes et aux enjeux posés ces dernières années.

Autre exemple sur 2025 ; après d'âpres négociations en début d'année, notre mission locale obtient le droit de faire entrer en CEJ 13 jeunes de plus que l'an dernier (542 / 529). D'un point de vue purement financier, chaque entrée en CEJ nous apporte une manne financière forfaitaire. Obtenir 13 entrées supplémentaires aurait dû nous permettre d'obtenir une dotation de l'Etat majorée (+ 22750 €). Malheureusement, il n'en est rien, l'Etat ayant modifié entretemps le montant du forfait par entrée jeune (de 1775 € à 1650 €), nous toucherons, dans la mesure ou nous ferons nos 542 entrées CEJ, un peu moins de 67000 € que l'an dernier. Sur la même période, je n'ose espérer que nos charges (loyer site Marmier, assurance, fluides, ...) soit en diminution sur ce site spécifique dédié principalement à l'accueil du CEJ.

Comme cela vous sera présenté tout à l'heure, l'exercice financier 2024 est fortement déficitaire et notre budget prévisionnel 2025 n'a pu être présenté de manière équilibrée (déficit prévisionnel acté par le Conseil d'administration lors de sa réunion

du 20 mai dernier) et ce malgré plusieurs décisions arrêtées par la Gouvernance en ce début d'année, décisions pourtant si compliquées à prendre (arrêt en 2025 de plusieurs contrats à durée déterminée de Conseillers, Chargés de communication).

Je tiens néanmoins à préciser que la situation financière de la mission locale s'était stabilisée ces dernières années, grâce notamment à 4 exercices budgétaires excédentaires. Ces bons résultats précédents, la situation positive de l'association nous permettront d'assumer ces difficultés financières passagères de 2024 et 2025.

Nous traversons actuellement malheureusement une période financière complexe ; il nous faut réduire la voilure pour affronter cette période de gros temps. Nous allons devoir faire autant voire plus, en ayant moins de moyens RH à consacrer à l'accompagnement des jeunes, ce qui inévitablement va réduire l'aspect qualitatif de notre travail au quotidien. Espérons que l'accalmie voire le beau temps arriveront très rapidement.

4 / La mission locale, un navire amiral

Pour conclure mon rapport moral sur une note plus optimiste, j'ai envie de vous dire que la mission locale, notre mission locale est un navire amiral, portant avec succès pour une part très importante l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans du territoire dans leur insertion sociale et professionnelle. Je souhaite le réaffirmer car certains pourraient avoir tendance à l'oublier ces derniers mois.

2024, pour notre mission locale, c'est un peu moins de 4300 jeunes en contact, un peu moins de 3500 jeunes accompagnés (+ 8.6% / à 2023) dont 1571 jeunes primos (+13% / à 2023).

C'est un objectif d'entrées en CEJ atteint (nous aurions pu faire encore plus d'entrées si l'Etat n'avait pas fermé les robinets), c'est + 19.5% de jeunes entrés en PACEA, c'est +8.5% de jeunes sous-main de justice, c'est plus 7.1% d'entrées en emploi, ... j'en arrête là, je vais finir par me transformer en responsable de France travail, roi des stats que je ne suis pas 😊

Mais 2024, c'est avant tout une offre de services multiforme déclinée au quotidien en direction des jeunes de 16 à 25 ans de notre territoire, c'est des milliers d'entretiens, plusieurs centaines d'ateliers collectifs, des relations régulières avec les employeurs, des actions ou des manifestations ponctuelles et diversifiées ; mais c'est aussi et surtout une approche globale, de l'accueil, de l'écoute, de l'humain, une relation de confiance, des solutions diverses mobilisées, des collaborations, des réussites, de beaux parcours, des échecs parfois, ...

Depuis un peu plus de 4 ans 1/2, je pense avoir découvert la partie immergée de l'iceberg mission locale, je veux parler ici des salariés de l'association et de leur quotidien. J'ai découvert leur travail, les différentes facettes de leurs métiers, leur professionnalisme, mais j'ai partagé également leurs interrogations et leurs appréhensions. En tant que Président de la mission locale, je ne les côtoie pourtant

que rarement mais les quelques occasions de rencontre en présentiel sont toujours très riches.

Je souhaite sincèrement, en mon nom et au nom de la Gouvernance, remercier l'ensemble des salariés pour leur travail du quotidien, pour leurs actions diversifiées, pour leurs capacités d'adaptation et d'innovation, et pour leur engagement plein et entier au service des jeunes de nos territoires.

J'invite chacun d'entre nous à continuer à s'impliquer et à apporter ses idées et son soutien. Ensemble, nous pourrons faire face à la période complexe que nous traversons, et je sais pouvoir compter sur la Team MiLo.

Je tiens à adresser en parallèle mes remerciements à l'équipe des parrains marraines bénévoles de notre association, que j'ai rencontrés à plusieurs reprises, et qui, en complément de l'action des professionnels, accompagnent avec efficacité et engagement certains des jeunes.

Un grand merci également à l'ensemble de nos financeurs – Etat, FSE, Région, Grand Besançon Métropole, Ville de Besançon, Département, Communautés de communes Doubs Baumoises, Loue Lison, France travail, CAF du Doubs, CPAM du Doubs, ARS Franche-Comté, entreprises et mécènes.

Mes remerciements aussi à Latif Ergin du cabinet Mazars, notre expert-comptable, et ses collaborateurs, ainsi qu'à KPMG et Sophie Py notre Commissaire aux Comptes, représentée ce soir par Coline Beuvelot.

Je tiens enfin à remercier les membres du Bureau de notre association – Sylvie Maillard, Secrétaire – Laure Thiebaut et Marie-Laure Dalphin, Vice-présidentes – Jean-Noël Marguier, Trésorier – qui m'accompagnent régulièrement dans mes fonctions de Président, l'ensemble des administrateurs de l'association pour leur présence et participation active à nos instances de Gouvernance.

Didier PAINEAU,

Président de la mission locale